



## RAPPEL DES MESURES PRÉVENTIVES

Différentes mesures de prévention simples et efficaces sont à mettre en place et à appliquer pour prévenir les risques de contagion. La prévention est une responsabilité partagée, nous devons tous y contribuer afin de diminuer les risques de propagation des virus dans nos milieux.

### Voici de bonnes pratiques en matière d'hygiène individuelle et collective applicables à toutes les personnes fréquentant le service de garde (enfants, parents et travailleurs)

- 1- Se laver les mains régulièrement à l'eau tiède courante et au savon pendant au moins 20 secondes. Un lavage des mains à l'arrivée à l'école (parents, enfants et éducatrices), lors de la prise de collation ou de repas ainsi qu'à chaque utilisation de la salle de bain est minimalement recommandé. *Au besoin, utilisez un désinfectant à base d'alcool si vous n'avez pas accès à de l'eau et à du savon.*
- 2- Observer les règles d'hygiène lorsque vous toussiez ou éternuez :
  - a. Se couvrir la bouche et le nez avec votre bras afin de réduire la propagation des germes.
  - b. Si vous utilisez un mouchoir en papier, veuillez le jeter dès que possible et se laver les mains par la suite.
- 3- Éviter le contact direct, comme les salutations, les poignées de main, et privilégier l'usage de pratiques alternatives.
- 4- Pour l'utilisation des casiers/crochets pour les effets personnels des enfants, vous devez laisser un espace entre les crochets/casiers utilisés en respectant une distance d'un mètre.
- 5- Lors de la prise des repas, favoriser une distance d'un mètre entre les enfants et les adultes. Au besoin, fragmenter les périodes de repas ou utiliser plus d'un local pour limiter le nombre d'enfants, par local.
- 6- Limiter l'accès des parents et éviter la circulation aux aires strictement nécessaires (par exemple, une table peut être installée à l'entrée pour accueillir les parents et compléter les documents requis afin d'éviter que ces derniers ne circulent partout dans l'école). Au besoin, fermer l'accès à certaines parties ou étages de l'école.
- 7- Nettoyage et désinfection des locaux tous les jours par le concierge de l'école, attention particulière apportée à tous les points de contact (poignées de porte, interrupteurs, mains courantes, etc.).
- 8- Limiter le partage des objets et procéder au nettoyage des jouets régulièrement.

Pour toute question sur le COVID-19, nous vous invitons à consulter le site du gouvernement du Québec :

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/#c46618>

Référence pour le lavage des mains :

<https://www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/prevention-des-accidents-des-lesions-et-des-maladies/lavage-des-mains/>

*\* À noter que le présent document pourra être modifié selon les orientations gouvernementales en matière de santé publique et de santé au travail.*